



Compte rendu du Comité Technique Local du 25/02/2022

Nous avons débuté notre prise de parole par la lecture du communiqué de presse de la CGT sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

<https://www.cgt.fr/comm-de-presse/pour-la-paix-et-une-solution-negociee-en-ukraine>

Ensuite, nous avons lu la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques 57 : [Déclaration Liminaire CTL 25/02/2022](#)

Suite aux lectures des déclarations liminaires des organisations syndicales, un débat introductif a eu lieu autour de deux sujets :

- Le rapport du défenseur des droits relatif à la dématérialisation des services publics.

https://financespubliques.cgt.fr/sites/default/files/ddd_rapport-dematerialisation-2022_20220207.pdf

- La signature de la convention entre la DDFIP 57 et l'IAE de Metz (*confère Ulysse 57*)

Pour notre Direction le réseau de la DDFIP en Moselle s'est développé passant de 30 à 40 structures. Pour la CGT on ne peut pas comparer des poules avec des œufs, et d'un réseau de trésoreries de pléines compétences où étaient présents les services de gestion, d'accueil et de conseil à des espaces France services comparables le plus souvent à de simples boîtes aux lettres humaines.

Sur la convention avec l'IAE et la DDFIP de Moselle. Pour le Directeur cette convention permettra à rendre à nouveau la DGFIP attractive, notamment auprès des étudiants mosellans qui pourront par la suite revenir dans notre département.

La CGT Finances Publiques pense que le Directeur est dans son rôle de VRP de luxe de notre administration. Toutefois, nous nous interrogeons sur le choix de l'IAE, où les étudiants choisissent le plus souvent des carrières Luxembourgeoises, avec des salaires qui ne boxent pas dans la même catégorie que les nôtres.

Les actions auraient dû être faites auprès des étudiants des universités et des IUT, souvent composés d'élèves de milieux populaires pour qui la fonction publique est vue comme un moyen de promotion sociale.

Pour la CGT le manque d'attractivité est à chercher dans des causes plus structurelles, à savoir un gel de nos salaires, des métiers standardisés où le sens du travail devient de plus en plus illisible. Mais aussi sur des carrières de moins en moins visibles, notamment par l'effet cumulé

de la suppression des Commissions Administratives Paritaires en matière de mutation, des nouvelles lignes directrices de gestion ainsi que des suppressions d'emplois massives.

Le laïus sur le retour de nos étudiants Mosellans « au Pays » relève plus de la fable que d'une réalité administrative objective.

1/ Stratégie départementale en matière de gestion des caisses résiduelles en espèces

Encore une fois, la Direction se cache derrière des instructions nationales pour nous présenter son calendrier de fermeture des caisses en numéraires.

Nous aurions aimé avoir des données chiffrées aussi bien de la fréquentation à nos guichets que de la réalité du paiement en numéraire dans ces derniers. Mais aussi les données réelles de l'affluence au sein des buralistes.

La CGT est intervenue pour dénoncer cette aberration qui consiste à externaliser entièrement ou presque le paiement en numéraire vers des officines privées (les marchands de tabac), excluant de fait une grande partie de la population du service public.

L'usager n'est pas dupe de cette supercherie qui génère de l'incompréhension, et du mécontentement, pouvant créer des tensions au sein de nos guichets.

Lors du dernier Comité Technique Local, la CGT était intervenue pour alerter la Direction au sujet d'un buraliste qui avait refusé des paiements d'un contribuable. La direction assure avoir rappelé à l'ordre le contrevenant en le menaçant en cas de récidive d'exclusion du dispositif.

Calendrier des fermetures :

Au 1^{er} mars 2022 : *SGC Hayange, SGC St Avold, Maizières les Metz, Metz municipale, Montigny*

Au 1^{er} avril 2022 : *SIP Sarreguemines, SIP Metz Nord Ouest, Phalsbourg, Verny*

Au 1^{er} juin 2022 : *Grostenquin*

Au 1^{er} juillet 2022 : *Rombas, Bitche, Creutzwald*

Au 1^{er} septembre 2022 : *trésorerie de Thionville et Sud Saulnois*

Trésorerie de Lorquin : date de fermeture en cours d'arbitrage et à compter du 2^{ième} semestre 2022, en raison d'un volume important de factures d'eau sans datamatrix (système de code barre permettant de payer chez le buraliste)

SCG Sarrebourg : passage anticipé au numéraire en raison d'un soi-disant faible volume d'encaissements.

SGC Sarreguemines, SIP Thionville : Maintien d'une caisse résiduelle en espèce, du fait du siège d'un tribunal judiciaire.

DDFIP de Metz : date de fermeture en cours d'arbitrage. Analyses complémentaires sur les volumes et types d'encaissements ainsi que de la situation de la caisse résiduelle en phase avec le tribunal judiciaire de Metz.

Trésorerie Metz amende : date de fermeture en cours d'arbitrage.

Trésorerie hospitalière de Metz Thionville : date de fermeture en cours d'arbitrage, analyse du circuit régisseur des dépôts en espèce des hébergés.

SIP-SIE Forbach : date de fermeture en cours d'arbitrage. Le service commercial de la Française des jeux de la fédération des buralistes de Moselle et du bureau CL1C « zéro cash » ont été sollicités en matière d'extension du service de paiement de proximité.

Vote CGT : **Contre**

2/ Bilan d'activité des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)

Ce point à l'ordre du jour fait suite à une demande des organisations syndicales d'avoir un bilan contradictoire de ces nouveaux métiers.

Le conseiller aux décideurs locaux est naît du nouveau réseau de proximité. Alors que dans les anciennes trésoreries les fonctions de conseil, de gestion et d'accueil étaient présentes au même endroit, l'accueil a été confié au réseau France service, la gestion au sein des Services de Gestion Comptable (SGC) et le conseil auprès des ordonnateurs par les CDL.

Depuis le début, nous alertons la Direction sur certaines difficultés consubstantielles à ce métier.

Pour la CGT le conseil et l'acte de gestion sont intimement imbriqués. Tout conseil a des répercussions sur la gestion, donc sur les services du SGC. Plaçant de fait le conseiller aux décideurs locaux entre le marteau et l'enclume. Ce manque de lisibilité est l'un des principaux griefs des ordonnateurs.

Lors de ce Comité Technique Local, la CGT a demandé ce que la Direction a mis concrètement en place pour rompre l'isolement des CDL, mais aussi clarifier les rôles respectifs du CDL et celui du SGC.

La direction a répondu qu'il a été mis en place un réseau interne aux CDL dans le département mais aussi en interrégion. Le CDL est invité à se rendre au moins une fois par semaine dans le SGC pour établir des relations avec les équipes en place. L'ordonnateur sera informé des référents de sa commune au sein du SGC. Pour éviter toute discordance entre le conseil et la gestion, des réunions en amont seront faites entre les deux parties avant de rencontrer les ordonnateurs.

Nous avons alerté la Direction sur le droit à la déconnexion des CDL. En effet, certains ordonnateurs semblent estimer que le CDL est à leur disposition 7 jours sur 7 et 24h sur 24. La Direction a répondu que les chefs de poste ont toujours eu des réunions en dehors des heures de bureau. Nous avons demandé à la Direction d'être vigilante sur ce point et d'étendre sa vigilance à l'ensemble des agents en télétravail.

3/ Information sur la réorganisation des services de la Direction

La direction nous a présenté son nouvel organigramme à la date du 1^{er} février 2022.

Il est à noter que la Moselle n'a toujours pas d'animateur.trice de son réseau. Ce dernier est en cours de recrutement.

4/ Information sur le transfert de la gestion et du recouvrement des taxes intérieures de consommation (TIC) sur l'électricité, le gaz naturel et les charbons à la DGFIP

En propos liminaire de ce point à l'ordre du jour, la CGT a rappelé son soutien aux collègues de la Douane qui se mobilisent notamment sur les transferts des taxes vers la DDFIP, lors d'une journée d'action intersyndicale jeudi 10 mars. La gestion de ces taxes doit rester dans le giron des douanes !!

<https://www.cgtdouanes.fr/actu/article/le-10-mars-toute-la-douane-en-greve>

Sur ces transferts à répétition, la CGT s'interroge des ambitions de la DDFIP dans le recouvrement et surtout dans le contrôle de ces taxes.

Alors que cette taxe était gérée en interrégion aux douanes (14 agents rien qu'à Strasbourg) afin de « sécuriser et professionnaliser une opération complexe », nous ne savons toujours pas la charge de travail transférée au sein de nos Services des Impôts Entreprises (SIE).

La programmation des contrôles devra se faire par les services du Pôle Départemental Contrôle et Expertise (PDCE) alors que ce dernier est en pleine restructuration et a subi des pertes d'emplois ces dernières années.

Le volet formation est insuffisant pour la CGT Finances Publiques 57. Tandis qu'aux douanes les agents devaient suivre une formation d'une semaine, pour nos collègues il s'agira uniquement d'une formation à distance d'1h30. La dernière e-formation pour les taxes transférées l'année précédente était insuffisante et complexe selon les agents des SIE.

Suite à nos visites de postes au sein des SIE du département la demande des agents est d'avoir une formation solide et en présentiel, et le transfert d'emplois permettant d'exercer ces nouvelles missions.

La CGT s'est faite aussi le relai des agents qui voulaient savoir si le stock des taxes sera transféré ou restera aux douanes ; Réponse de la direction : il reste aux douanes.

Ce transfert a minima, sans ambition, marque une fois de plus la volonté du Gouvernement, à travers son administration la DGFIP, de ne plus contrôler les acteurs économiques.

5/ Information sur le déploiement du parcours apprenant compétences numériques

Un nouveau thermomètre à la DDFIP de Moselle : un bilan de compétence numérique afin de répondre au mieux aux besoins de formation de l'ensemble des agents, par l'élaboration d'un plan de formation personnalisé.

Il va être déployé par vagues successives en 2022 (du 14 mars au 6 mai).

Chaque agent devra s'évaluer à travers trois séries d'auto-tests estimées pour leur totalité à 2h30.

La CGT Finances publiques est intervenue pour que ce bilan de formation soit déconnecté de l'évaluation des agents et qu'il soit là pour répondre à de réels besoins dans des compétences numériques en perpétuelle évolution.

Nous attendons la fin de ce processus, en espérant qu'il ne soit pas un énième bidule seulement là pour faire augmenter les taux des formations annuelles.

Nous sommes aussi intervenus pour que ne soient pas oubliés dans ce processus les contractuels, les agents techniques et Berkanis.

6/ Questions diverses

➤ Dysfonctionnements du Centre d'encaissement de Rennes

La CGT est intervenue pour connaître les raisons de la suspension de l'automate des poursuites suite à des difficultés au centre d'encaissement de Rennes. Notre direction nous a avoué l'ignorance complète des raisons.

Au-delà de l'anecdote de la méconnaissance de ce sujet par notre direction, ce problème va avoir des répercussions sur les encaissements amiables (alors que certains ordonnateurs sont en attente de recettes fluides) et rendre le recouvrement forcé encore plus difficile.

➤ Outil Contacts et campagne IR

La CGT est intervenue une nouvelle fois sur les difficultés rencontrées au sein des SIP avec l'outil Contacts. Les agents rencontrés trouvent le dispositif très chronophage, mobilisant un nombre important d'agents chaque demi-journée, ralentissant de fait l'ensemble des tâches de gestion quotidiennes. Ils s'inquiètent d'ores et déjà de la surcharge de travail lors de la prochaine campagne IR.

Les agents des SIP de Forbach et Saint Avold constatent avoir une majorité d'appels concernant les SIP de Thionville, Hayange ou Metz. Ils ont le sentiment de travailler pour rien, puisqu'ils ne peuvent pas renseigner certains contribuables.

La Direction prétend qu'avec le dispositif Contacts, l'ensemble des contribuables faisant le numéro d'un SIP a la réponse à sa question.

Dans les faits, c'est loin d'être le cas. De nombreux rappels n'aboutissent pas, soit que la personne n'est pas disponible, soit qu'il s'agissait d'une tierce personne qui avait appelé au départ (assistante sociale, UDAF, famille, ...).

La Direction nous a répondu étudier la question pour avoir une vision des appels qui aboutissent réellement.

Concernant la campagne IR, nous devrions revenir à un accueil physique classique dans l'ensemble des SIP. La question des renforts des autres services pour les rappels téléphoniques n'est pas arbitrée à ce stade.

➤ **Transferts vers le SIP de Forbach au 1/01/2023**

Au 1^{er} janvier 2023, les SIP de Saint Avold et Sarreguemines devraient être transférés au SIP de Forbach, dans le cadre du Nouveau réseau de proximité.

Les agents des SIP concernés se posent d'ores et déjà de nombreuses questions sur leur avenir professionnel. La CGT est intervenue pour rappeler à la Direction l'importance d'associer l'ensemble des agents concernés bien en amont du processus.

Les travaux au SIP de Forbach vont débuter bientôt. Les agents de ce site ont été destinataires des futurs plans. Nous avons demandé que les agents qui doivent intégrer les locaux au 1/01/2023 soient également informés.

➤ **Déploiement RSP Medoc**

Nous sommes intervenus pour connaître le calendrier déploiement de la nouvelle application qui devrait remplacer REC/RAR pour le recouvrement des recettes fiscales. Ce déploiement en 2022 était présenté comme la raison de la fermeture des trésoreries mixtes de Rombas et Bitche au 1^{er} janvier 2022.

La direction a été très surprise de notre question, puisque selon elle, le nouveau logiciel ne sera pas déployé cette année...

Vos élus CGT Finances Publiques